

D 19.745

**CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES  
CONCLU ENTRE LA VILLE DE ROYAN ET MINDS AGENCY  
AVENANT N°1**

ENTRE

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

D'UNE PART

ET

MINDS AGENCY, société à responsabilité limitée au capital de 2.500 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 809 826 233 00011, ayant son siège social au 29 rue de Normandie - 93100 MONTREUIL et représentée par Monsieur Nicolas TEIL, en sa qualité de gérant,

D'AUTRE PART,

**IL A TOUT D'ABORD ÉTÉ EXPOSÉ CE QUI SUIT :**

La Ville de ROYAN a conclu un contrat de prestation de services auprès de MINDS AGENCY, le 3 décembre 2019, n°D19.700, dans le cadre de sa manifestation : « Cinéconférence #UNESCORDOUAN : Biodiversité Enjeux ».

Lors de l'établissement dudit contrat, une erreur tarifaire a été relevée.

Le présent avenant a pour objet de rectifier cette erreur.

**CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1- PRIX FACTURATION**

L'article 2.Prix - Facturation doit ainsi être lu :  
Le prix de la prestation est de 2.400 € H.T. soit 2.880 € T.T.C.

**ARTICLE 2- DATE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AVENANT N°1**

L'avenant prendra effet à la date de signature.

**ARTICLE 3-**

Les autres termes du contrat restent inchangés.

Fait à ROYAN, le 19 DEC. 2019  
En trois exemplaires originaux

Pour MINDS AGENCY,  
Le Gérant,

  
MINDS AGENCY SASL  
17205 ROYAN CEDEX

Nicolas TEIL



Pour la Ville de ROYAN,  
Pour le Maire, par délégation,  
Le Premier Adjoint,  
Jean-Paul CLECH



D 19.7k5

**Ville de Royan**  
80 avenue de Pontailac  
17205 Royan Cedex

**Le 14/11/2019**

**Facture N201911329**

en EUR

Prestation de conseil de Minds avec **Fanny Agostini** :  
13 décembre 2019 S

Montant en EUR HT

2 400.00

Montant en EUR HT

2 400.00

TVA 20.00%

480.00

**Montant en EUR TTC**

**2 880.00**

**Date d'échéance :**  
**14/12/2019**

En cas de retard de paiement, seront exigibles une indemnité de retard calculée au taux légal et une indemnité forfaitaire de 40 €

Minds Agency SARL  
Siret : 809 826 233 00011 - APE : 7021 Z  
TVA intracommunautaire : FR 27 809 826 233  
29, rue de Normandie 93100 Montreuil // [contact@minds.fr](mailto:contact@minds.fr)  
IBAN : FR76 1027 8061 9800 0205 5790 279 // BIC : CMCIFR2A